

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

21321579

Déposé
01-04-2021

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0474820938

Nom(en entier) : **SKYUNIT**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Campagne du Moulin 53 bte 12
: 4470 Saint-Georges-sur-Meuse**Objet de l'acte :** DENOMINATION

D'un acte reçu par Maître Jean-Michel GAUTHY, Notaire à la résidence de Herstal, exerçant sa fonction dans la SRL « GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés » ayant son siège à Herstal, rue Hoyoux, 87, en date du 1er avril 2021, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « SKYUNIT », dont le siège est établi à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse, Rue Campagne du Moulin 53/12.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend la résolution suivante :

MODIFICATION DE LA DENOMINATION

L'assemblée décide de modifier l'article 1er des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

*« La société revêt la forme d'une société à responsabilité limitée.
Elle est dénommée « PROTECTION UNIT EVENTS »..»*

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

JM GAUTHY, notaire associé
de la SRL GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés
Rue Hoyoux, 87
4040 HERSTAL

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée.
- la coordination des statuts.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").